



Rédacteur : Regis MOLINARI
Tél. 03 23 29 64 70
Email : regis.molinari@liose.fr

N° d'affaire : P1702021

Client : **Syndicat du bassin versant de l'Aisne navigable axonaise**

Intitulé : Etude de conception d'un plan d'hydraulique douce sur un bassin versant de la Crise

Date : 08/11/2017

Compte rendu n°1 _ Relevé de décision

| | | |
|---------------------|--|---|
| Lieu et date | Vauxbuin, le 07/11/2017 | |
| Objet | Réunion de lancement « étude de conception d'un plan d'hydraulique douce sur le bassin versant de la Crise » | |
| Validation | au 06/03/2018* | (* passé ce délai le compte rendu est considéré comme validé) |

| Résumé | Décisions |
|---|-----------|
| Présentation du bureau d'étude, de la mission et des modalités pratiques d'échanges | / |
| Discussion sur les solutions envisagées, | / |
| Rendez-vous pour visite de terrain | Non fixés |
| | |

| A faire | Qui |
|---|----------------|
| Rencontres avec les représentants de la commune de Vauxbuin | Liose et élus |
| Expertise de terrain | Liose |
| Rencontres avec les agriculteurs | Liose / agric. |
| | |

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Prochaine réunion COPIL | Date fixée ultérieurement |
|--------------------------------|---------------------------|

Présentation de la mission

Le bureau d'études a présenté les intervenants du cabinet LIOSE, les étapes de la mission et le planning prévisionnel.

Voir la pièce jointe : diaporama « R1 réunion de lancement »

Objectif

L'objectif de la présente mission porte sur la conception d'un plan d'aménagement d'hydraulique douce, comprenant :

- la mise en place de pratiques agronomiques visant à la réduction du ruissellement et de l'érosion des sols,
 - des préconisations de maîtrise des eaux pluviales urbaines,
 - l'implantation d'aménagements d'hydraulique douce, reposant sur des solutions techniques simples à la mise en œuvre et d'entretien, telles que les haies, les fossés ou noues, les fascines ou gabions, les bandes ou chenaux enherbés,
 - et la création de mares tampon (dispositifs de rétention et d'infiltration des eaux).
-

Déroulement de la mission

Phase 1 : Etat des lieux

Objectif : recenser l'ensemble des éléments permettant de comprendre les phénomènes. Expliquer les désordres constatés.

Une première visite de terrain sera effectuée par le cabinet d'études avant les enquêtes auprès de la commune et des agriculteurs. Celle-ci se déroulera courant mois de novembre 2017.

L'enquête auprès de la commune pourra être effectuée dans la foulée, à partir de la deuxième quinzaine du mois de novembre 2017. Tous documents utiles (photographie, plan, travaux etc.) pourront être utiles à la mission et doivent si possible être disponible le jour de l'enquête.

Les enquêtes auprès des agriculteurs s'effectueront dans un deuxième temps, une fois les ébauches de solutions envisagées par le cabinet d'études. Cela permettra de discuter et d'associer les agriculteurs dès l'amont, avant la phase II.

Les rendus seront sous forme de fiches illustrées et de cartographies précises à échelle adaptée, permettant la meilleure compréhension et localisation possible des éléments recensés.

L'acquisition des données du réseau pluvial s'effectuera auprès de la structure en charge de l'étude qui sera lancée prochainement par la commune.

Phase 2 : Propositions d'aménagements

Objectif : proposer des solutions globales, cohérentes et efficaces.

Une première version du schéma d'aménagement sera présentée conjointement au rendu de l'état des lieux. Celle-ci sera présentée au COPIL mais également aux agriculteurs.

Une fois la première version du schéma retravaillée, une version finale du schéma d'aménagement sera présentée en COPIL, puis aux agriculteurs et propriétaires.

Les rendus seront sous forme tableaux, fiches ouvrages et de plans précis à échelle adaptée, permettant la meilleure lecture et du schéma d'aménagement.

Un ordre de priorité pourra être associé à chaque aménagement, permettant un déroulé en plusieurs phases, selon les possibilités financières et selon l'évolution des phénomènes observés.

Référents

Les référents sont les suivants :

- Monsieur David BOBIN, maire de Vauxbuin,
- Monsieur Nicolas GERAULT, président du Syndicat du bassin versant de l'Aisne navigable axonaise,
- Madame Mathilde BAUDRIER de l'Union des Syndicats, représentant le Syndicat du bassin versant de l'Aisne navigable axonaise,
- Monsieur Régis MOLINARI de LIOSE.

Planning

Le planning prévisionnel a été présenté et validé. Il permet de réaliser la mission en 8 mois¹, dont :

- du 07 novembre 2017 à mi-mars 2018 pour la phase 1,
- et de mi-mars à mi-juin 2018 pour la phase 2.

La rencontre avec les élus pour l'état des lieux n'a pas été fixée mais s'effectuera courant du mois de novembre

Le démarrage des rencontres avec les agriculteurs est programmé pour la période décembre 2017 – janvier 2018.

¹ sous réserve d'une transmission des données et de l'organisation des réunions en un délai raisonnable